

## COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST (COPACO)

### QUATORZIÈME RÉUNION

**Panama (Panama), 6-9 février 2012**

#### Gestion des risques de catastrophe dans les pêches de la région de la COPACO

Réduire la vulnérabilité des pêcheurs, des pisciculteurs et de leurs communautés face aux catastrophes naturelles et à l'impact du changement climatique en Amérique latine et dans les Caraïbes

### INTRODUCTION

1. Le présent document présente tout d'abord un bref panorama de l'importance des pêches et de l'aquaculture en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il aborde ensuite le contexte de la vulnérabilité des pêcheurs, des pisciculteurs et de leurs communautés, puis passe en revue certains des principes et pratiques visant à faire face à cette vulnérabilité. Enfin, il évoque brièvement les possibilités d'intervention, ainsi que les initiatives récemment menées dans la région<sup>1</sup>.

### L'IMPORTANCE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

2. Le nombre de pêcheurs en activité en Amérique latine et dans les Caraïbes aurait atteint 1 287 000 en 2008 (Statistiques de la FAO, 2010), soit 2,9% du total mondial. Compte tenu du nombre de travailleurs dans des industries connexes, ce secteur compte probablement 5,1 millions de participants et fournit les moyens d'existence d'environ 15,4 millions de personnes. L'Amérique latine et les Caraïbes présentent un taux plus élevé de navires motorisés que l'Afrique et l'Asie, et une part relativement importante de navires jaugeant plus de 100 TJB, bien que les navires inférieurs à 12 m de long continuent de représenter environ 85% du total. Au sein de la région, il existe une variation considérable entre les pêches des petites îles des Caraïbes et celles des pays continentaux plus grands de l'Amérique centrale ainsi que de l'Amérique du Sud. L'encadré 1 présente les caractéristiques d'une pêcherie insulaire caribéenne.

<sup>1</sup> Le présent document s'appuie sur un document de référence non publié sur la gestion des risques de catastrophe dans les communautés de pêcheurs et de pisciculteurs en Amérique latine et dans les Caraïbes, de septembre 2010, préparé par Jock Campbell pour l'Atelier consultatif régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes - Garantir des pêches artisanales durables : Associer la pêche responsable au développement social. San José, Costa Rica, 20-22 octobre 2010.

3. Sur les 90 millions de tonnes de poisson capturé à l'échelon mondial en 2008, le Pérou est le deuxième plus gros producteur après la Chine. Les captures du Pérou ont atteint 7 millions de tonnes et le Chili arrive en septième place avec 3,6 millions de tonnes (Statistiques de la FAO, 2010). Concernant les captures continentales, le Brésil est le seul de pays de la région à figurer parmi les dix premiers producteurs à l'échelon mondial en 2006 avec 251 000 tonnes, soit 2,5% de la production mondiale (FAO 2, 2009).

4. La production aquacole de l'Amérique latine et des Caraïbes a représenté 3,4% en poids de la production mondiale en 2008. Le Chili faisait partie des dix premiers producteurs en 2008, avec 843 142 tonnes. Le Guatemala et le Mexique étaient les deux pays de la région à figurer parmi les dix premiers en termes de croissance du secteur, avec un taux de croissance annuel moyen de 82,2% et de 23,3% au cours de la période 2004-2006. En 2006, les salmonidés ont pris

### **ENCADRÉ 1 : LES PÊCHES DES CARAÏBES**

Les pêches des Caraïbes comprennent quatre composantes :

1. un secteur des pêches artisanales important, avec une majorité de petits pêcheurs se consacrant principalement à une production primaire, qui utilisent des petites embarcations et une technologie limitée consistant dans des pièges, des éperviers et des lignes et hameçons ;
2. une flotte industrielle composée de grands navires modernes et à forte intensité, qui opèrent principalement en haute mer et visent essentiellement des espèces à prix élevé et à valeur ajoutée. Les espèces visées comprennent la langouste blanche (Jamaïque et Bahamas), les strombes (Jamaïque, Bahamas et Belize), les crevettes (Guyana et Belize), le thon (grandes Caraïbes) et le poisson volant (Caraïbes Orientales) ;
3. un secteur de la transformation, de la distribution et de la commercialisation, et ;
4. un sous-secteur de la pêche récréative non quantifié, qui couvre divers aspects du tourisme, y compris les tournois de pêche sportive nationaux et internationaux, le nautisme, la pêche, les activités de pêche du week-end en groupe et en famille. La presse internationale qualifie la région des Caraïbes de destination idéale pour la pêche de marlins, tels que les makaires et les voiliers, ainsi que de nombreuses autres espèces de poissons de pêche sportive.

*Source : CRFM, 2004.*

la place des crevettes comme principale espèce produite dans la région. En 2006, le Chili a produit 31% de la production mondiale de salmonidés (FAO 2, 2009).

5. Le poisson a une importance fondamentale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région. Dans la sous-région de l'Amérique centrale et des Caraïbes, la consommation annuelle de poisson par habitant en 2006 a été de 9,5 kg, et de 8,4 kg en Amérique du Sud, en dépit de variations considérables entre les pays. En Guyane française, on estime que le poisson apporte 50% des protéines animales totales. La région dans l'ensemble est un exportateur net de poisson, qui représente une source d'entrée de devises plus que nécessaires (FAO 2, 2009).

### **LE CONTEXTE DE LA VULNÉRABILITÉ DES PÊCHEURS, DES PISCICULTEURS ET DE LEURS COMMUNAUTÉS EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES**

6. S'il est vrai que les pêches et l'aquaculture peuvent donner lieu à des chiffres d'exportation impressionnants et ont une importance cruciale pour la sécurité alimentaire, il n'en demeure pas moins que de nombreuses pêcheries de la région sont exploitées par des petits pêcheurs qui vivent bien souvent dans des conditions de grande pauvreté. Les pêcheurs, les pisciculteurs et leurs communautés sont souvent des plus vulnérables, en partie du fait de leur situation géographique et

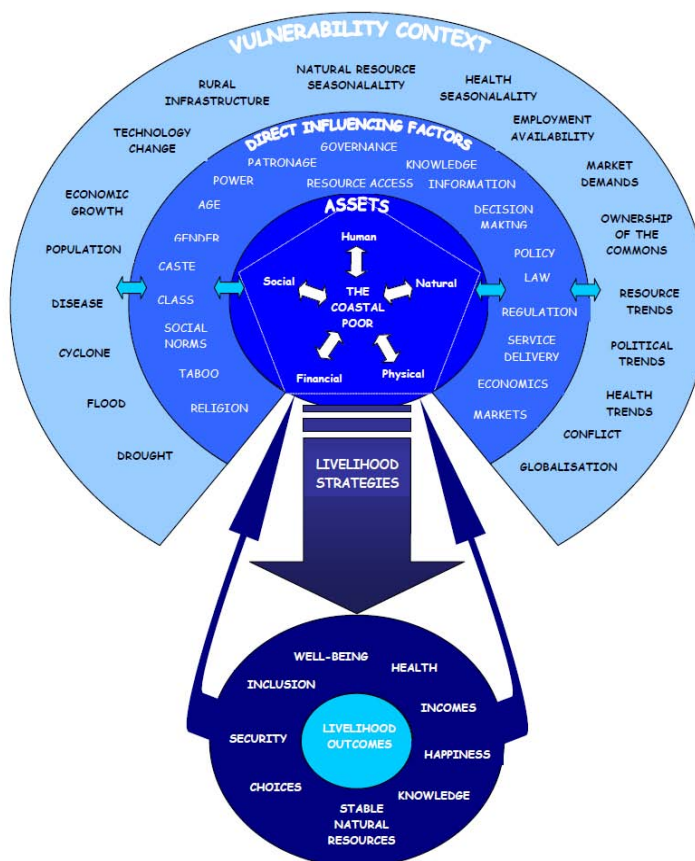
de leur interaction avec des conditions naturelles dynamiques, mais également en raison du manque de droits de propriété clairement établis qui caractérise le milieu dans lequel ils travaillent. En outre, le changement climatique suscite d'autres menaces, tant directes qu'indirectes.

7. L'encadré 2 illustre les différents facteurs qui constituent le contexte de vulnérabilité des moyens d'existence des populations côtières. Ce contexte de vulnérabilité est particulièrement prononcé pour les nombreuses personnes pauvres de la région dont les moyens d'existence dépendent des pêches et de l'aquaculture. Lors des situations de catastrophes, la pauvreté tend à accroître la vulnérabilité, et à réduire la résilience et la capacité d'adaptation à plus long terme. En Amérique latine et dans les Caraïbes, 5,6% de la population (soit 30,7 millions d'habitants) vit avec moins d'un dollar par jour et 16,6% (soit 91,3 millions d'habitants) vit avec moins de deux dollars par jour (Chen et Ravallion, 2008). Le sexe, l'âge et l'invalidité sont d'autres facteurs qui jouent également un rôle<sup>2</sup>.

8. Comme le montre le diagramme de l'encadré 2, les moyens d'existence de la population rurale sont complexes et de nombreux facteurs rentrent en jeu dans les stratégies de subsistance adoptées. Dans l'examen de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et de pisciculteurs, il est important de reconnaître que les pêches ne représentent qu'une partie des stratégies de subsistance adoptées par les ménages, et que d'autres variables, telles que santé, éducation, régime foncier, questions environnementales plus générales et sécurité alimentaire, sont également importantes. Ces dimensions sont souvent plus significatives que les préoccupations immédiates liées aux pêches, notamment après une catastrophe, et auront souvent une incidence sur la manière dont les pêcheurs et les pisciculteurs peuvent utiliser les ressources halieutiques dans leurs stratégies de subsistance.

9. Il convient également de noter que les circonstances qui entourent les moyens d'existence des pêcheurs et des pisciculteurs, notamment les interruptions de leur capacité productive liées à une catastrophe, ont de graves conséquences pour les consommateurs de poisson dans l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes. Toutefois, les pêches ont également la capacité de jouer

## ENCADRÉ 2 : CADRE DES MOYENS D'EXISTENCE CÔTIERS



Source: IMM Ltd (undated)

<sup>2</sup> Pour une bibliographie annotée des questions sexospécifiques dans les interventions suite à des catastrophes, voir : [http://www.recoveryplatform.org/assets/tools\\_guidelines/Annotated%20Bibliography%20of%20Gender%20in%20Recovery%20Documents.pdf](http://www.recoveryplatform.org/assets/tools_guidelines/Annotated%20Bibliography%20of%20Gender%20in%20Recovery%20Documents.pdf)

un rôle décisif dans le relèvement après les catastrophes puisqu'il s'agit de l'une des rares activités productives pouvant être reprise assez rapidement avec un délai de mise en œuvre réduit.

### *Vulnérabilité inhérente*

10. L'interface terre-eau qui caractérise l'environnement des pêches à petite échelle est probablement l'un des milieux les plus dynamiques de la planète. Les mouvements quotidiens des marées sur la côte et les régimes climatiques saisonniers constituent des facteurs réguliers ayant une incidence sur ce dynamisme. En outre, l'interface terre-eau est au cœur de nombreux dangers intempestifs, tels que les tsunamis, les ouragans et les inondations. Elle est également soumise aux régimes changeants des eaux de ruissellement, qui peuvent provoquer des inondations et avoir un impact profond sur la disponibilité des services de l'écosystème au profit des populations pauvres. Ces effets sont amplifiés lorsque des externalités<sup>3</sup> des facteurs mondiaux, des industries en amont ou des pays voisins sont concentrés sur les rives, les plaines d'inondation et les eaux côtières.

11. C'est souvent la nature hostile de ces environnements aquatiques qui crée des opportunités pour les plus pauvres. L'éloignement et l'inhospitalité de ces environnements, dont les communications et l'accès au marché sont généralement réduits, rendent ces milieux très peu accueillants, et s'il est vrai qu'une personne pauvre sera prête à le tolérer, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de conditions inacceptables pour un opérateur un peu mieux loti qui préférera tenter sa chance dans un endroit moins risqué et susceptible de lui fournir un meilleur revenu (Campbell, Whittingham et Townsley, 2006). Il arrive souvent que ces endroits reculés ne disposent pas des institutions de gouvernance formelles chargées des droits de propriété, de l'application de la loi et de l'aménagement des ressources. Autrefois, ces environnements frontaliers étaient synonymes d'opportunités pour les plus pauvres, mais plus récemment, ce sont les investisseurs étrangers qui y trouvent l'opportunité d'investir dans le tourisme et l'aquaculture à grande échelle, sans toujours produire les avantages escomptés pour les pauvres.

### *Dangers et catastrophes*

12. Le dynamisme de l'interface terre-eau expose les moyens d'existence des pêcheurs, des pisciculteurs et de leurs communautés à un éventail de dangers et de catastrophes. À l'échelon mondial, on observe au cours des vingt dernières années une tendance à la hausse de la fréquence des catastrophes ayant frappé très durement certains pays. Les grandes catastrophes, telles que le tsunami survenu en Asie en 2004, ont une influence considérable sur la tendance générale du nombre de victimes en rapport avec la catastrophe à l'échelon mondial car elles peuvent faire varier énormément les chiffres relatifs à l'impact des catastrophes et faire qu'il soit plus difficile de discerner les tendances. Effectivement, ces chiffres ont accusé un recul en 2009.

13. En dépit de la diminution de la fréquence des catastrophes, on observe une tendance à la hausse des effets de celles-ci, attribuable à diverses raisons (Baas et al., 2008) :

- une augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes, associée à la variabilité et au changement climatique ;
- des systèmes de production agricole qui font augmenter les risques (par exemple, la forte dépendance des cultures irriguées qui provoque l'épuisement des couches aquifères et la salinisation, ou la production non viable de pâturages/animale ou de biocombustibles sur des terres autrefois - adéquatement - couvertes de forêts) ;
- la croissance démographique combinée aux changements et aux mouvements démographiques qui conduisent, par exemple, à une urbanisation non planifiée, à une

---

<sup>3</sup> Telles que le changement climatique, la pollution, la sédimentation, le prélèvement d'eau pour l'irrigation et les inondations irrégulières des barrages.

hausse de la demande d'aliments, de biens industriels et de services, un phénomène particulièrement prononcé dans les zones côtières, et ;

- les ressources naturelles, telles que les pêches, font l'objet d'une pression et d'une surexploitation croissantes.

14. Les zones côtières sont notamment soumises à une urbanisation inadéquate qui suscite une concentration croissante de personnes dans les zones côtières et provoque l'épuisement des ressources naturelles, telles que les mangroves et les marécages, ainsi que des services de l'écosystème que celles-ci fournissent, en particulier la protection face aux dangers menaçant les côtes.

15. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, la diversité des conditions topographiques, géologiques, météorologiques, géographiques et socioéconomiques implique des variations considérables dans la fréquence des dangers et la manière dont ils se traduisent par des catastrophes. Par exemple, Sainte-Lucie et le Chili présentent des conditions très différentes. Les types de catastrophes varient d'un endroit à l'autre de la région. Les tempêtes et les inondations sont des phénomènes plus courants dans les Caraïbes, les inondations, les glissements de terrain et les tremblements de terre provoquent les plus grandes catastrophes en Amérique du Sud, et les inondations, les tempêtes, les tremblements de terre et les éruptions volcaniques frappent particulièrement l'Amérique centrale.

16. Un rapport récent de la BID résume la situation de la région de la manière suivante : « Deux tendances prédominent en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui devraient porter l'attention des planificateurs du développement et des gouvernements de la région sur la gestion des risques de catastrophe. En premier lieu, le nombre et la gravité des dangers naturels enregistrent une augmentation. En deuxième lieu, la vulnérabilité à ces dangers augmente, principalement en raison de l'urbanisation non planifiée, de la croissance démographique dans des zones à risque et d'une gestion environnementale insuffisante. En conséquence, les pertes associées aux catastrophes ont augmenté bien plus rapidement que la croissance économique moyenne au cours des deux dernières décennies » (BID, 2007). Le rapport poursuit son analyse en signalant qu'au cours des trente dernières années, les catastrophes ont frappé environ 4 millions de personnes, tué 5 000 personnes et provoqué des pertes matérielles pour 3 200 millions de dollars.

17. En 2009, un changement a été observé dans la tendance de la région au cours des dernières années qui s'est traduit par une diminution des catastrophes de 22,4% (Vos et al., 2010). Toutefois, comme mentionné précédemment, il suffit d'un petit nombre de grandes catastrophes pour provoquer des distorsions dans les tendances annuelles<sup>4</sup>. La diminution des catastrophes enregistrée en 2009 (73 contre une moyenne annuelle de 94 durant la période 2000-2008) est due principalement à la chute des phénomènes météorologiques (voir dans l'encadré 5 l'explication de la classification des différentes catastrophes naturelles) qui sont tombés à environ la moitié de la moyenne annuelle pour la période 2000-2008 (18 contre une moyenne annuelle de 35 durant la période 2000-

#### **ENCADRÉ 5 : CLASSIFICATION DES CATASTROPHES NATURELLES**

**Biologiques** : poussées infectieuses, VIH SIDA, infestations d'insectes, invasions d'espèces et de parasites non autochtones dans la pisciculture.

**Géophysiques** : tremblements de terre, volcans, déplacements en masse tels que les éboulements et les avalanches.

**Hydrologiques** : inondations, ondes de tempêtes, tsunamis.

**Météorologiques** : cyclones tropicaux, tempêtes.

**Climatologiques** : vagues de chaleur, hivers rigoureux, moussons extrêmes, sécheresses, incendies de forêt.

<sup>4</sup> Les chiffres du Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED) relatifs aux catastrophes dans le rapport de Vos n'établissent pas de différence entre les différents pays des Amériques.

2008). Ils ont représenté en moyenne 36,7% des catastrophes survenues durant la période 2000-2008 et sont tombés à 24,7% en 2009. Le nombre de catastrophes hydrologiques a enregistré une légère progression (de 39 à 41) et représenté 56,2% du total. Les catastrophes climatologiques ont causé le plus grand nombre de victimes, à savoir 3,08 millions de personnes touchées en 2009 en comparaison avec la moyenne annuelle de 1,02 pour la période 2000-2008. Les températures extrêmes, les sécheresses et les incendies ont provoqué presque la moitié des victimes. Les victimes des phénomènes hydrologiques ont diminué, et sont passées d'une moyenne de 2,94 millions à 2,26 millions de personnes. Le coût des dommages a diminué et est passé d'une moyenne annuelle de 46 000 millions de dollars à 13 200 millions de dollars (Vos et al., 2010).

18. A l'échelon mondial, l'impact des catastrophes sur les communautés côtières est particulièrement prononcé dans le cas des phénomènes sous-marins qui provoquent les tsunamis (géologiques), les ondes de tempêtes et les inondations côtières (hydrologiques), ainsi que les tempêtes qui balayent les zones côtières et lacustres (météorologiques). Les sécheresses peuvent également avoir une incidence sur le débit des fleuves, les zones humides et les communautés lacustres. De manière plus indirecte, les sécheresses et d'autres événements peuvent provoquer une émigration de personnes importante vers des zones normalement occupées par les communautés de pêcheurs et de pisciculteurs, et susciter ainsi une interaction directe se traduisant par une situation de concurrence pour l'obtention des ressources.

19. Un ensemble de « points chauds des catastrophes et de la faim » (sur la base du nombre de personnes frappées par les catastrophes durant la période 2000-2008) a été identifié en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui comprend la Bolivie, Haïti et la République dominicaine (Palombi 1, 2009).

20. Compte tenu de l'importance du rôle de la femme, tant par sa participation au secteur des pêches que par sa dépendance vis-à-vis du secteur pour ses moyens d'existence, il convient d'accorder une attention particulière aux différents besoins en matière de gestion des risques de catastrophe (GRC) et à la vulnérabilité des hommes et des femmes, ainsi qu'à leurs diverses contributions possibles au profit de l'efficacité des interventions de GRC (Palombi 2, 2009).

21. Les catastrophes biologiques, telles que l'invasion des zones côtières par des espèces non locales, par exemple des récifs par les étoiles de mer, les rascasses volantes, ou les maladies chez les élevages de poissons et de crevettes, peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur les ressources et les moyens d'existence à l'échelon local.

### *Changement climatique*

22. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes est très vulnérable aux effets néfastes du changement climatique et l'adaptation à ce changement est jugée prioritaire pour le développement économique et social (CEPALC et BID, 2010). Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit une hausse des températures et de la température de la surface de l'eau, l'élévation du niveau de la mer, une augmentation des précipitations, et une plus grande probabilité d'assister à des phénomènes météorologiques graves dans une grande partie de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui est une zone dans laquelle les pêches occupent une place importante.

23. Dans les petits États insulaires des Caraïbes, on prévoit que l'élévation du niveau de la mer pourrait exacerber les inondations, les ondes de tempêtes, l'érosion et d'autres dangers pesant sur les zones côtières, et en conséquence menacer des infrastructures essentielles, les établissements humains et les installations qui appuient les moyens d'existence des communautés insulaires.

24. Le changement climatique pourrait avoir de profondes répercussions sur les communautés de pêcheurs et de pisciculteurs en Amérique latine et dans les Caraïbes (Cochrane et al., 2009). La distribution des espèces est en train de changer du fait de leur déplacement vers les pôles. La productivité de l'écosystème dans les eaux tropicales pourrait diminuer en raison de la hausse de la température de la surface de l'eau, qui aura un impact sur les chaînes alimentaires. La hausse des températures pourraient également avoir un impact néfaste sur les récifs coralliens, et

accroître la fréquence de la décoloration des coraux, notamment dans les grandes Caraïbes. Les changements enregistrés dans les températures auront également une incidence sur la physiologie des poissons et des répercussions, tant sur les pêches de capture que sur la pisciculture. La hausse de la température ambiante pourrait avoir des conséquences très significatives sur les types de poissons pouvant être cultivés. La progression de l'acidification des océans pourrait également répercuter sur les structures des coraux ainsi que sur un vaste éventail d'autres organismes marins dont les structures comportent du carbonate de calcium.

25. Du fait des changements dans les régimes climatiques saisonniers, certaines zones pourraient enregistrer des périodes plus longues de sécheresse, et d'autres zones une hausse des inondations. La fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les tempêtes, pourrait augmenter et avoir un impact sur les opérations de pêche, et il est probable que des inondations des zones côtières et humides se produisent plus souvent. Les tempêtes pourraient endommager les navires de pêche, les usines de transformation du poisson, l'infrastructure de débarquement et les maisons. La hausse des précipitations dans certaines zones provoquera l'érosion des sols ripariens et une plus grande sédimentation dans les zones côtières, qui auront des répercussions sur la productivité des prairies sous-marines et des récifs. L'élévation du niveau de la mer pourrait accroître les inondations des zones côtières et l'arrivée d'eau salée dans ces zones aura des répercussions sur la production agricole et la pisciculture. Les basses terres côtières de tous les pays sentiront ces effets, ainsi que les plaines d'inondation intérieures telles que le bassin de l'Amazone. A cela viennent s'ajouter les changements dans les cycles saisonniers et les ruissellements d'eau douce, qui pourraient avoir un impact très considérable sur les régimes d'inondation ainsi que sur les régimes de reproduction et de migration des poissons. L'élévation du niveau de la mer, en dépit de la lenteur de ce processus, exposera davantage les communautés côtières de pêcheurs et de pisciculteurs aux tempêtes et aux tsunamis.

26. Les changements dans l'abondance et la distribution des poissons pourraient répercuter sur leur disponibilité pour la pêche locale et se traduire par une émigration en masse des pêcheurs, ce qui aura un impact sur la richesse produite par les pêches dans certaines zones. Les connaissances traditionnelles de certaines populations deviendront obsolètes en raison du changement de la composition des espèces. D'autres personnes en revanche puiseront dans leurs connaissances traditionnelles le moyen de s'adapter. Les changements dans les régimes météorologiques auront une incidence sur les méthodes traditionnelles de transformation du poisson. Dans certains endroits, cela jouera en faveur des transformateurs ; dans d'autres, le mauvais temps durant les saisons de débarquement du poisson aura un impact sur les taux de séchage et pourrait provoquer des pertes substantielles. Des changements pourraient également se produire dans les routes d'accès aux marchés, chaque fois qu'une inondation ou une forte pluie à caractère exceptionnel se produisent. Ces conséquences post-capture seront particulièrement importantes pour les femmes, qui dans de nombreux endroits de la région, jouent un rôle de premier plan dans la transformation et la commercialisation du poisson.

27. Dans les endroits subissant une pénurie d'eau douce, il est probable que les conflits pour l'utilisation de cette ressource augmenteront entre les pisciculteurs, les agriculteurs et les pasteurs, et entre ce groupe et les personnes ayant besoin d'eau douce à des fins domestiques. La production agricole pourrait également accuser un recul significatif dans la région, avec des conséquences néfastes pour la sécurité alimentaire et les revenus des exportations (CEPALC et BID, 2010).

28. Les changements dans les régimes météorologiques pourraient également avoir des répercussions sur les stratégies de subsistance non liées aux pêches et, dans de nombreux cas, encourager les personnes à se consacrer à la pêche lorsque d'autres opportunités s'amenuisent. Les efforts visant à rediriger la pêche au travers d'autres moyens d'existence devront également tenir compte des conséquences du changement climatique sur les options en matière de moyens d'existence.

29. Les principaux points chauds côtiers sont : la Mésio-Amérique et les Caraïbes, qui subiront, du fait de la hausse de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, la perte

de récifs coralliens et de mangroves, ainsi que de biodiversité ; et le nord-est et le nord-ouest de l'Amérique du Sud, qui subiront la perte de mangroves (CEPALC et BID, 2010).

## RÉPONDRE À LA VULNÉRABILITÉ

30. Le changement climatique pourrait aggraver les catastrophes périodiques dans la région, notamment pour les pêcheurs, les pisciculteurs et leurs communautés. L'interconnexion entre les dangers et le changement climatique suggère que la réduction du risque de catastrophes (RRC) et l'adaptation du changement climatique (ACC) doivent être intégrées dans une stratégie conjointe. Compte tenu des chevauchements et de la complémentarité de ces approches, cette stratégie conjointe pourrait accroître l'efficacité, réduire les coûts et augmenter l'efficacité et la viabilité. Des recherches récentes suggèrent qu'il convient également d'adopter une approche de réduction de la vulnérabilité et de renforcement de la résilience (Gero et al., 2010). Il s'agit de la convergence des objectifs de la RRC et de l'ACC, qui est peut-être plus nécessaire dans l'interface terre-eau, où les pêches et l'aquaculture sont les plus actives. En outre, l'interconnexion entre la vulnérabilité des populations pauvres, tant au changement climatique qu'aux catastrophes, suggère la nécessité de mettre en rapport l'ACC et la RRC avec ces phénomènes dans une approche encore plus intégrée.

31. La gestion des risques de catastrophe (GRC) va au-delà du degré de préparation, de la prévention et de l'atténuation, qui sont au cœur de la RRC, et comprend l'intervention d'urgence, le relèvement et le redressement dans un cadre de gestion (Baas et al. 2008). Comme évoqué précédemment, dans certains endroits de l'Amérique latine et des Caraïbes, les communautés de pêcheurs et de pisciculteurs sont très vulnérables aux impacts des catastrophes. La gestion des répercussions des dangers et des catastrophes (gestion des risques de catastrophe ou GRC) présente trois phases distinctes : 1) réduire cette vulnérabilité, 2) répondre aux situations d'urgence lorsqu'elles se présentent, et 3) rétablir les communautés une fois que l'urgence est passée.

32. La vulnérabilité des communautés consiste dans l'interaction entre leur exposition aux dangers et leur capacité à tolérer (sensibilité), à répondre et à se relever (capacité d'adaptation) suite à ces dangers. Les effets des dangers peuvent être réduits par le biais de la prévention, de l'atténuation, de la préparation et d'une réponse efficace. La résilience face à ces impacts est possible au moyen de stratégies d'affrontement et d'adaptation répondant à ces dangers et permettant aux communautés de revenir à leur situation pré-catastrophe ou bien d'améliorer celle-ci.

33. Il est nécessaire de mettre en œuvre des approches à différents niveaux, depuis l'échelon mondial, régional, sous-régional, national jusqu'à l'échelon local. Une approche intégrée, intersectorielle et inter-niveaux de l'engagement institutionnel est requise, qui exige à la fois une coordination considérable pour la préparation, la réponse et le redressement. Il est également nécessaire de placer la GRC au cœur des politiques, des stratégies et des plans de développement du secteur, et d'élaborer et distribuer des outils de mise en œuvre de ces plans. C'est notamment le cas dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, dont les communautés sont particulièrement vulnérables aux changements néfastes. Une meilleure compréhension des dangers qui touchent différents endroits, des vulnérabilités des diverses communautés et parties prenantes, des capacités d'affrontement et d'adaptation de ces groupes, et des capacités de différents niveaux d'institutions en matière de préparation et de réponse face aux dangers, est également nécessaire à l'échelon sectoriel. De même, une solide participation des différentes parties prenantes concernées est requise, ainsi que l'adoption de nouvelles approches visant à rendre autonomes les communautés, à développer les processus communautaires de gestion des risques de catastrophe, à établir des partenariats opérationnels, et à partager et à tirer des enseignements des expériences passées.



## LES POSSIBILITÉS D'INTERVENTION

34. Les interventions dans le secteur des pêches et de l'aquaculture doivent être pleinement intégrées aux stratégies plus générales aux échelons national, sous-régional et régional. Les stratégies décisives qui découlent de ces interventions, adaptées au secteur des pêches et de l'aquaculture, sont les suivantes :

- reconnaître pleinement l'interconnexion entre l'adaptation au changement climatique (ACC) et la gestion des risques de catastrophe (GRC), les intégrer dans une approche stratégique conjointe et les incorporer à part entière dans les stratégies de développement des pêches et de l'aquaculture ;
- mettre en rapport de manière plus étroite la réduction de la pauvreté et le développement du secteur, l'approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture, la GRC et le changement climatique ;
- incorporer une approche soucieuse de l'égalité des sexes dans les réponses du secteur à la GRC et au changement climatique ;
- renforcer les mécanismes nationaux, les cadres juridiques et les capacités d'intégration et de mise en œuvre des stratégies et des programmes de GRC et d'ACC dans le secteur des pêches et de l'aquaculture ;
- élaborer des politiques, des stratégies et des instruments concrets en matière de pêches et d'aquaculture au profit des décideurs et des spécialistes afin de contribuer à faciliter la mise en œuvre des approches régionales et du Cadre d'action de Hyogo<sup>5</sup> dans le secteur des pêches et de l'aquaculture ;
- renforcer les capacités à long terme aux échelons régional, sous-régional, national et local en vue de contribuer systématiquement au développement de la résilience face aux dangers au sein des communautés de pêcheurs et de pisciculteurs ;
- assurer l'élaboration et le maintien, par les institutions concernées par le développement des pêches et de l'aquaculture aux échelons local, national, sous-régional et régional, de mécanismes durables de coordination en vue d'appuyer la mise en œuvre des programmes régionaux de GRC et d'ACC dans l'ensemble du secteur des pêches et de l'aquaculture ;
- établir des partenariats et mobiliser des ressources afin de contribuer à la mise en œuvre des programmes et des projets dans le secteur des pêches et de l'aquaculture ;
- œuvrer aux côtés d'un éventail d'autres organismes du secteur en vue de mettre en œuvre des approches systématiques de diversification des moyens d'existence au profit des communautés pauvres de pêcheurs et de pisciculteurs en augmentant leur résilience et en réduisant leur vulnérabilité ;
- adopter une approche holistique répondant aux complexités des moyens d'existence des communautés de pêcheurs et de pisciculteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de

programmes de préparation, d'intervention et de relèvement en cas de catastrophe dans les politiques et les plans relatifs aux pêches et à l'aquaculture ;

- assurer une pleine compréhension des aspects liés à l'égalité des sexes de la GRC et de l'ACC dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, ainsi que leur prise en compte dans les politiques, les stratégies et les plans de ce secteur ;
- renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles consacrées à la gestion des risques de catastrophe naturelle dans le secteur des pêches et de l'aquaculture ; développer les capacités d'entreprendre l'identification et l'analyse des dangers aux échelons local et national ; réaliser des évaluations des risques et réunir des cartes des risques ; renforcer les capacités locales d'alerte rapide et d'intervention ; développer l'éducation et la formation en matière d'atténuation des catastrophes ; former des réseaux d'experts locaux et nationaux en gestion des catastrophes ; appuyer l'élaboration de politiques de prévention et de gestion des crises ; améliorer la préparation pour l'évaluation des impacts et des besoins, et la mobilisation de ressources ; créer des mécanismes et des outils visant à réduire les risques et les pertes provoqués par les catastrophes naturelles ; améliorer la reconstruction et le redressement post catastrophes naturelles, et ; améliorer la sélection, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des secours et de l'aide au redressement.

35. Dans la mesure du possible, il conviendrait de mettre en œuvre ces stratégies en rapport avec les processus et les cadres existants en matière de planification du développement à l'échelon national, tels que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), les Programmes d'action nationaux d'adaptation (PACA) et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

## **INITIATIVES RÉCENTES À L'ÉCHELON MONDIAL ET DANS LA RÉGION**

36. La FAO a organisé en 2009 un atelier initial du programme extrabudgétaire sur les pêches et l'aquaculture de la FAO pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, ayant abordé les synergies entre la gestion du changement climatique et la gestion/réduction des risques de catastrophe (FAO, 2009). Lors des ateliers organisés en 2010 à Bangkok (Thaïlande), Maputo (Mozambique) et San José (Costa Rica), l'intégration de la gestion des risques de catastrophe (GRC) et de l'adaptation au changement climatique (ACC) dans le secteur des pêches et de l'aquaculture a été abordée de manière plus approfondie (FAO, 2010 et FAO a et b, 2011). Les options en vue de faire progresser cette intégration ont été soulignées. L'atelier régional tenu à San José a notamment formulé les recommandations suivantes :

*Renforcer les partenariats entre les parties prenantes concernées par les catastrophes, le changement climatique et les pêches aux échelons mondial, régional, sous-régional et national :*

- définir une vision commune et établir des partenariats et des alliances stratégiques relatifs à l'intégration de la gestion des risques de catastrophe (GRC) et de l'adaptation au changement climatique (ACC) au secteur des pêches ;
- coordonner et mettre au point des instruments et des réseaux appropriés aux échelons international et/ou régional au profit de la GRC, de l'ACC et des pêches ;

---

<sup>5</sup> Le Cadre d'action de Hyogo est au coeur des actions au profit de la région et d'autres endroits du monde. Il s'agit d'un plan sur 10 ans visant à faire du monde un endroit plus sûr face aux risques naturels. Il a été adopté en 2005 par 168 États membres des Nations Unies, lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, ayant eu lieu quelques semaines après le tsunami asiatique. <http://www.unisdr.org/we/inform/publications/1037>

- officialiser et renforcer les mécanismes existants afin d'améliorer les interactions entre les principales parties prenantes aux échelons international et régional dans les domaines de la GRC, de l'ACC et des pêches, y compris avec les banques de développement ;
- accroître l'échange d'information entre les parties prenantes et les organisations concernées par les pêches et les catastrophes ;
- les organes régionaux des pêches (ORP) doivent assumer un rôle moteur et promouvoir l'inclusion des pêches dans les mécanismes régionaux et nationaux de GRC et d'ACC ;
- la FAO et les ORP doivent représenter les pêches dans les forums mondiaux et régionaux sur la GRC et l'ACC ;
- établir des partenariats publics-privés à l'échelon national (y compris avec des ONG et des communautés de chercheurs et d'experts).

*Renforcer les flux d'information, la cohérence des politiques et la structure institutionnelle :*

- intégrer la GRC et l'ACC aux politiques et aux plans relatifs aux pêches à l'échelon national ;
- les institutions régionales responsables de la GRC doivent contextualiser et intégrer les cinq actions prioritaires du Cadre d'action de Hyogo à l'échelon national ;
- accroître la sensibilisation et développer les capacités en matière de GRC et d'ACC dans le secteur des pêches à tous les niveaux ;
- renforcer les flux d'information, y compris les systèmes d'alerte rapide centrés sur les personnes ;
- établir et renforcer des organisations communautaires liées à la GRC et à l'ACC en tenant compte des dimensions sexospécifiques et culturelles ;
- établir des arrangements institutionnels permettant de passer du niveau local au niveau national et inversement ;
- recueillir et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques locales et autochtones ;
- développer les capacités et la participation en matière de recherche à l'échelon régional.

*Promouvoir l'investissement en GRC :*

- mettre au point des programmes régionaux visant à réduire la vulnérabilité des pêcheurs, des pisciculteurs et de leurs communautés face aux catastrophes et au changement climatique, et présenter des demandes de financement.

37. Dans les Caraïbes, la FAO travaille aux côtés du Mécanisme régional des pêches des Caraïbes (CRFM), de l'Agence caribéenne de gestion des catastrophes naturelles (CDEMA), du Centre du changement climatique de la Communauté des Caraïbes (CCCCC), de la COPACO ainsi que d'autres partenaires, à l'organisation d'un atelier visant à formuler une stratégie, un plan d'action et une proposition de programme sur la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans le secteur des pêches et de l'aquaculture de la région de la CARICOM. Les résultats suivants sont escomptés :

- une étude d'évaluation sur l'interface entre la GRC, l'ACC et le secteur des pêches et de l'aquaculture dans la région de la CARICOM, centrée sur les pêches et l'aquaculture à petite échelle ;
- une stratégie et un plan d'action pour l'intégration de la GRC, de l'ACC et du secteur des pêches et de l'aquaculture, centrés sur les pêches et l'aquaculture à petite échelle ;
- une proposition de programme, avec notes conceptuelles du projet à l'appui, en vue de la mise en œuvre et de la mobilisation de ressources ;
- la hausse de la sensibilisation parmi les diverses parties prenantes sur la GRC et l'ACC dans le contexte des pêches et de l'aquaculture et inversement dans la région de la CARICOM.

## **ACTION SUGGÉRÉE À LA COMMISSION**

38. La Commission est invitée à commenter les impacts des catastrophes et du changement climatique sur le secteur dans la région et à suggérer les actions à entreprendre par les membres et le Secrétariat de la COPACO à cet égard.

39. La Commission est également invitée à souligner les questions et actions concernant la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique qu'elle souhaiterait porter à l'attention des forums régionaux et internationaux, notamment la trente-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui se tiendra à Buenos Aires (Argentine) du 26 au 30 mars 2012, et la trentième session du Comité des pêches de la FAO (COFI), qui aura lieu du 9 au 13 juillet 2012.

## RÉFÉRENCES

- Baas S., Ramasamy S., Dey DePryck j., and Battista F. (2008). Disaster Risk management Systems Analysis. FAO , Rome.
- Campbell, J., Whittingham, E. and Townsley, P. (2006). Responding to Coastal Poverty: Should We be Doing Things Differently or Doing Different Things? In Hoanh, C.T., Tuong, T.P. Gowing, J.W. and Hardy, B. (eds) Environment and Livelihoods in Tropical Coastal Zones. CAB International, London.
- Chen S. and Ravallion M. (2008). The Developing World Is Poorer Than We Thought, But No Less Successful in the Fight against Poverty. Policy Research Working Paper 4703. World Bank, Washington.
- Cochrane K., De Young, C., Soto D., and Bahari T. (eds) Climatic Change Implications for Fisheries and Aquaculture: Overview of current scientific knowledge. FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper. No. 530. Rome, FAO 2009.
- CRFM (2004). Report of Organizational Needs Assessment of Caribbean Fisherfolk Organizations. Funded by the Technical Centre for Rural and Agricultural Development.
- Donnelly J. (2003). Universal Human Rights in Theory and Practice. Cornell University Press. Cornell, USA.
- ECLAC and IDB (2010). Climate Change: A Regional perspective. Unity Summit of Latin America and the Caribbean, Riviera Maya, Mexico.
- FAO1 (2009). Inception Workshop of the FAO Extrabudgetary Programme on Fisheries and Aquaculture for Poverty Alleviation and Food Security: Rome 27-30 October 2009. FAO Fisheries and Aquaculture Report No. 930, FIDP/R930. FAO, Rome.
- FAO 2 (2009). State of the World Fisheries and Aquaculture 2008 (2009). FAO
- FAO. 2010. Report of the APFIC/FAO Regional Consultative Workshop “Securing sustainable small-scale fisheries: Bringing together responsible fisheries and social development.” Bangkok, Thailand. 6-8 October 2010. FAO Regional Office for Asia and the Pacific. RAP Publications 2010/19. 56p.
- FAO. 2011a. Report of the African Regional Consultative Workshop “Securing sustainable small-scale fisheries: Bringing together responsible fisheries and social development.” Maputo. Mozambique, 12-14 October 2010. FAO Fisheries and Aquaculture Report. No 963. Rome, FAO. 66p.
- FAO. 2011b. Report of the Latin America and Caribbean Regional Consultative Workshop “Securing sustainable small-scale fisheries: Bringing together responsible fisheries and social development.” San José, Costa Rica, 20-22 October 2010. FAO Fisheries and Aquaculture Report. No 964. Rome, FAO. 75p.
- Gero A., Méheux and Dominey-Howes D. (2010). Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation in the Pacific: The challenge of integration. University of New South Wales. ATRC-NHRL Miscellaneous Report 4. Sydney, Australia.
- IASC (2006). Operational Guidelines on Human Rights and Natural Disasters. Brookings-Bern Project on Internal Displacement, Washington, USA.
- IDB (2007). From Disaster Response to Prevention: Companion Paper to the Disaster Risk Management Policy. Environment Division, Sustainable Development Department IDB Washington.
- IMM (undated). The Sustainable Livelihoods Approach in the Coastal Context. Working Paper 1 of the Sustainable Coastal Livelihoods Project implemented for DFID. IMM, Exeter.

International Federation (2009). World Disasters Report 2009: Focus on early warning early action. International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, Gland Switzerland.

ISDR (2004). Living with Risk: A global review of disaster reduction initiatives 2004 version. UN/ISDR Geneva.

Jones E.B., Bisek P.A., Ornstein C. (2001). Comprehensive Disaster management in the Caribbean: Baseline study. CEDERA report under the Comprehensive Approach for Disaster Management in the Caribbean Project.

Palombi L. 1 (2009). FAO and Disaster Risk Management: Preliminary baseline Assessment, focus on natural disasters. FAO Working Document, Rome.

Palombi L. 2 (2009). FAO and Disaster Risk Management: Focus on gender. FAO Working Document. FAO, Rome.

Parry M.L., Canziani O.F., Palutikof J.P., van der Linden P.J. and Hanson C.E. (eds). Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, 2007. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.

Sen A. (1999). Development as Freedom. Oxford University Press, Oxford, UK.

UNDP and OHCHR (2007). Checklists for integrating human rights in natural disaster management in the Pacific. UNDP Pacific Centre and Office of the UN High Commissioner for Human Rights, Regional Office for the Pacific Suva, Fiji:

Vos F., Rodriquez J., Below R., and Guha-Sapir D. (2010). Annual Disaster Statistical Review 2009. Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED,) Brussels.

Westlund, L.; Poulain, F.; Bage, H.; van Anrooy, R. 2007. Disaster Response and Risk Management in the Fisheries Sector. FAO Fisheries Technical Paper. No. 479. Rome, FAO.